

# Pourquoi adhérer

## à la Maison de la Nature des Hautes-Alpes ?

### Pour ?

- ✎ Pour **soutenir** la sensibilisation à la nature et la biodiversité
- ✎ Pour soutenir le travail de l'association
- ✎ Pour **participer** à la préservation de la Tulipe de Guillestre, sous les bons conseils de notre botaniste et du CBNA
- ✎ Pour participer à la vie de l'association (stands sur des foires, journal, ...)
- ✎ Pour participer à des sorties nature conviviales
- ✎ Pour **partager et apprendre** sur la nature, mais aussi l'éducation nature !



### Qui ?

Tout le monde !

Que vous soyez enseignant, parent d'élève, animateur, naturaliste, ou tout autre !

### Nous joindre

Maison de la Nature des Hautes-Alpes

B.P. 16 - 05600 Guillestre / Tél. : 04-92-45-37-87

[maisondelanature05@yahoo.fr](mailto:maisondelanature05@yahoo.fr) / [www.maisondelanature05.org](http://www.maisondelanature05.org)



# Maison de la Nature des Hautes-Alpes

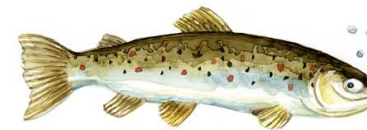
Découvrir



Apprendre



Préserver



Une association  
d'éducation à la nature

# Bulletin d'adhésion

Qui sommes-nous ?  
(Extrait du projet associatif)

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : ..... Mail : .....

Etes-vous déjà adhérent d'autres associations ? Si oui, lesquelles ? .....

.....

- Je souhaite participer à la vie associative
- Je souhaite participer aux activités naturalistes de l'association. Mon domaine de compétence:.....
- Je souhaite recevoir
  - Le programme des animations scolaires
  - Le programme des animations extra-scolaires
  - Le programme des animations grand public
- Autre : .....

.....

.....

Type d'adhésion :

- Individuelle - 10 €
- Soutien - + de 10 € : .....
- Structure - 50 €

(Bulletin à renvoyer à la MN05, accompagné de la cotisation à l'ordre de la Maison de la Nature des Hautes-Alpes.)

La Maison de la Nature des Hautes-Alpes a été fondée en 1995 par les associations naturalistes du département : Arnica Montana, le CRAVE et la SAPN.

La vocation de l'association est **l'éducation à la nature et à la biodiversité vers l'éco-citoyenneté**. Elle est agréée Jeunesse et Sports (« jeunesse et éducation populaire »), Education Nationale pour le programme *La rivière m'a dit*, et est enregistrée comme prestataire de formation.

Notre porte d'entrée est la découverte naturaliste pour arriver à une conscience éco-citoyenne.

" On protège ce qu'on aime, et on aime ce que l'on connaît "

Le public de la Maison de la Nature des Hautes-Alpes est composé par les enfants à travers le scolaire et l'extrascolaire, le grand public, local et vacancier, le public familial, e public spécialisé

## Pôles d'action

- Pôle 1 : L'animation nature scolaire et extra-scolaire
- Pôle 2 : La sensibilisation du grand public
- Pôle 3 : Communication et valorisation du patrimoine local
- Pôle 4 : Les événementiels
- Pôle 5 : La création d'outils pédagogiques
- Pôle 6 : Les formations professionnelles
- Pôle 7 : Le travail en partenariat

